

AVIS AU GOUVERNEMENT LOCAL

L'Article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale* exige la préparation d'un rapport annuel lequel renferme les renseignements prescrits par règlements. Le règlement 2018-54, Règlement sur le rapport annuel – Loi sur la gouvernance locale est en vigueur et s'applique à votre année fiscale 2018.

<http://laws.gnb.ca/en/ShowPdf/cr/2018-54.pdf>.

Le but d'un rapport annuel est de fournir des renseignements aux résidents et d'accroître la responsabilisation et la transparence du gouvernement local. Bien que de nombreux gouvernements locaux auront déjà une grande partie de l'information sur leur site Web, l'intention est que les résidents soient en mesure d'accéder à cette information spécifique dans un document/emplacement. Le rapport annuel doit être disponible au Bureau du greffier conformément à l'alinéa 75 (1) de la Loi.

Ce document est un exemple d'un rapport annuel pour une ville en accord avec le règlement. Cet exemple comprend à la fois l'information requise et certaines des informations facultatives décrites dans le règlement. Il n'est pas destiné à servir de modèle pour votre rapport annuel. Veuillez vous assurer de vous familiariser avec le règlement pour ensuite déterminer la forme et le contenu du rapport qui servira au mieux les résidents de votre collectivité.

2018

Belleville

Rapport Annuel

**123, rue Saint-Jean
Belleville, N-B**

2018

Belleville

Rapport Annuel

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ	3
CONSEIL DE VILLE	3
TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION	4
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES.....	5
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS	6
SERVICES.....	6
SERVICES GÉNÉRAUX.....	6
Services d'administration générale.....	6
Services de protection	6
Services de transport	7
Services d'hygiène du milieu.....	8
Services de développement environnemental	8
Services récréatifs et culturels	8
Services financiers.....	8
SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES	
EAUX USÉES.....	9
Service d'approvisionnement en eau	9
Service d'évacuation des eaux usées.....	9
Services financiers pour les services publics d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	10
SOCIÉTÉ CONSTITUÉE PAR LE GOUVERNEMENT LOCAL	10
ANNEXE I.....	11
ANNEXE II.....	12

MESSAGE DU MAIRE

BELLEVILLE

Rapport annuel 2018

AVANT-PROPOS

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale* et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur Belleville, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation, ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil du village, l'octroi de subventions ainsi que le type et le coût des services fournis. Les états financiers vérifiés de 2018 figurent à l'annexe II.

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

Belleville, dont la population s'élève à 4 125 habitants, est située dans le comté de Huntley, dans la vallée de Grande Rivière. Il s'agit d'un centre de services pour la région centrale de la vallée.

Les services de la municipalité comprennent ceux de l'administration, des services protection, des travaux publics, des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, et des services récréatifs et culturels. La municipalité emploie 14 personnes à temps plein.

L'hôtel de ville de Belleville est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la municipalité, notamment sur le conseil, les coordonnées du personnel et les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Prière de consulter notre site Web : www.Belleville.ca

CONSEIL DE VILLE

Le conseil de Belleville est formé d'un maire et de quatre conseillers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2016.

La mairesse, Suzanne Bellefleur, est représentante de la Commission de services régionaux de la Vallée Grande Rivière, présidente du comité du Service d'incendies et de sauvetage de Belleville, membre d'office de tous les comités municipaux et assure la liaison avec l'administration municipale.

La mairesse suppléante, Elsie Martin, assure la liaison entre le conseil et le comité du développement économique et du tourisme, ainsi que la chambre de commerce de Belleville. Elle préside également le comité des services récréatifs et culturels.

La conseillère Sara Lejeune est présidente des comités des travaux publics et des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées.

Le conseiller Réginald Dufour est président du comité de mesures d'urgence et du comité consultatif d'urbanisme.

La conseillère Rebécca Santerre est présidente du comité des finances et assure la liaison entre le conseil et la GRC.

Rémunération du conseil

L'article 49 de la *Loi sur la gouvernance locale* prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers. Les salaires et les frais de déplacement pour les affaires du gouvernement local en dehors de Belleville sont autorisés par l'arrêté 26. En 2018, les salaires et les frais ont totalisé 43 460 \$. Ils sont présentés en détail dans le tableau 1 ci-dessous.

Table 1

Salaires et frais du conseil :

	Salaires	Frais de déplacement
Mairesse Bellefleur	10 000 \$	2 525 \$
Mairesse suppléante Martin	8 000 \$	2 075 \$
Conseillère Lejeune	6 000 \$	1 005 \$
Conseiller Dufour	6 000 \$	925 \$
Conseillère Santerre	6 000 \$	930 \$

Réunions du conseil

Toutes les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 123, rue Saint Jean. Toutes les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, de même que toutes les réunions des comités du conseil sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le premier mardi de chaque mois.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire ou qu'elles nécessiteront une longue discussion. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public dans le bureau du greffier/de la greffière durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site Web de la municipalité.

En 2018, les réunions suivantes ont eu lieu :

Ordinaires : 12

Extraordinaires : Une ouverture des soumissions pour l'achat d'un véhicule de lutte contre les incendies

Veillez vous reporter à l'annexe I pour connaître les types et les dates des réunions, la participation des membres et les moyens de participation.

TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

En 2018, l'assiette fiscale de Belleville était de 354 750 150 \$ et le taux d'imposition des biens résidentiels était de 1,3915 \$ par 100 \$ d'évaluation. En 2018, un propriétaire possédant une résidence évaluée à 100 000 \$ a payé 1 391,50 \$ en impôt foncier local. De plus, la municipalité fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées moyennant des frais d'utilisation. Les frais d'utilisation résidentiels étaient de 660 \$ en 2018.

Les frais d'utilisation des installations et programmes de loisirs ont varié, selon l'installation et le programme offert. Les frais imposés étaient les suivants :

Taux horaire de l'aréna David Durepos :

Glace	110 \$
Salle DesChamps	100 \$
Salle Belliveau	50 \$
Salle Parent	25 \$

Prix d'entrée par visite au musée LaTour :

6,50 \$ par adulte (17 ans et plus)
4,50 \$ pour les aînés (65 ans et plus)
2,50 \$ par enfant (de 6 à 16 ans)
Gratuit (5 ans et moins)

SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la Loi sur la gouvernance locale, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville. En 2018, la municipalité de Belleville a versé des subventions aux programmes suivants :

Défenseurs de l'alphabétisation des adultes : 3 500 \$ pour contribuer à l'achat et à l'installation d'étagères dans l'ancienne gare, ce qui facilitera la tâche des bénévoles, des moniteurs, des conseillers en dynamique de la vie et des étudiants. En 2018, cet organisme sans but lucratif a aidé 25 personnes à acquérir des compétences en lecture et en écriture, et offert des cours en dynamique de la vie à 36 élèves du secondaire.

Il existe des liens étroits entre des capacités accrues en lecture et en écriture et la croissance et la prospérité économiques, qui représente un élément important pour assurer le dynamisme et la durabilité des collectivités. En effet, l'obtention d'un taux d'alphabétisation élevé dans notre collectivité permet à la municipalité de se vendre efficacement auprès de futurs employeurs.

Les cours en dynamique de la vie contribuent à l'acquisition de compétences et d'attributs, comme la capacité de trouver de nouvelles façons de penser et de résoudre des problèmes, une meilleure confiance dans les aptitudes à communiquer et à collaborer en groupe, l'analyse entre différentes options, la prise de décisions et le fait d'être souple. La présence d'une main-d'œuvre dotée de ces compétences dans la collectivité aide également la municipalité à se faire valoir auprès des employeurs potentiels.

Les jardiniers communautaires de Belleville : 575 \$ pour contribuer à l'achat de paillis et d'engrais pour le jardin communautaire. Les jardiniers communautaires offrent des produits frais à la banque alimentaire de la région de Belleville. En 2018, ce groupe a fourni plus de 2 100 lb de produits.

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS

Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville.

Belleville a versé une subvention de 75 000 \$ à SMJ Bicycle pour l'agrandissement de son établissement, situé dans le parc industriel de Belleville, ce qui fera augmenter l'assiette fiscale. L'agrandissement inclura du nouveau matériel et de nouvelles technologies qui permettront d'accroître la productivité et d'améliorer le contrôle de la qualité, de maximiser les matières brutes, d'être plus écologique et d'améliorer la compétitivité globale.

SERVICES

Les budgets et les services d'un gouvernement local sont établis selon un système normalisé de classification. En 2018, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de 5 185 750 \$. Les dépenses réelles ont totalisé 5 183 792 \$, donnant lieu à un excédent de 1 958 \$.

La Ville dispose aussi d'un budget de fonctionnement pour assurer des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. Le budget approuvé s'élevait à 534 790 \$. Les dépenses réelles pour les services publics ont atteint 534 600 \$, donnant lieu à un excédent de 190 \$.

SERVICES GÉNÉRAUX

Dépenses totales : 5 193 792 \$

Services d'administration générale

Dépenses totales : 795 832 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration de la municipalité, c'est-à-dire les salaires et les indemnités de la mairesse et des conseillers (43 460 \$); les salaires et les indemnités du directeur des services municipaux et des quatre employés de bureau (397 253 \$); les dépenses de bureau (47 123 \$); la location de bureaux et les frais associés au fonctionnement et à l'entretien (128 000 \$); les frais juridiques et de vérification (25 100 \$); l'assurance responsabilité civile (17 000 \$); le coût de l'évaluation foncière dans les limites de la ville (68 821 \$) et les subventions à des organismes (4 075 \$). De plus, la municipalité a élaboré un plan de gestion des actifs (65 000 \$), dont 15 000 \$ proviennent de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence (Fonds de la taxe sur l'essence) et 50 000 \$ d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités.

Services de protection

Dépenses totales : 1 001 999 \$

Ces services comprennent les dépenses relatives aux services de police (702 823 \$), de protection contre les incendies et de sauvetage (273 512 \$), des mesures d'urgence (10 124 \$), d'inspection des bâtiments (6 265 \$) et de contrôle des animaux (14 270 \$).

Les services de la GRC font l'objet d'un contrat de vingt ans conclu avec le gouvernement fédéral et sont fournis par trois agents, ainsi qu'un professionnel de l'administration pour accomplir les tâches administratives. Le détachement est situé au 3, promenade Annie.

Les services de lutte contre les incendies et de sauvetage sont dispensés par le Service d'incendies et de sauvetage de Belleville. Ses principales installations sont situées au 137, rue Main. Le service d'incendie et de sauvetage de Belleville fournit des services de prévention et d'extinction des incendies, d'enquête et de sauvetage étranger à un incendie à la ville, au village de Saint-Simon et à trois districts de services locaux, grâce aux services de 34 pompiers volontaires et d'un chef des pompiers à temps plein. Le service possède une flotte de 11 véhicules qui comprend, entre autres équipements, deux pompes à incendie, deux camions-citernes, un Zodiac et une embarcation Boston Whaler. Le coût des services est réparti sur l'assiette fiscale du secteur desservi de façon proportionnelle. Belleville reçoit environ 41 % des coûts de fonctionnement (273 512 \$) et de la dette (12 300 \$) (voir la section sur les services financiers) du village de Saint-Simon et des districts de services locaux.

Des activités de formation en mesures d'urgence ont été offertes aux membres du conseil et au personnel par l'Organisation de mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick.

Le contrôle des animaux sur le territoire de la ville a été effectué par la SPCANB, en vertu d'un contrat de cinq ans.

Services de transport

Dépenses totales : 817 209 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration et à l'ingénierie des travaux publics (258 698 \$); à l'équipement (149 325 \$); aux services de la circulation et d'entretien des rues et des routes (307 807 \$) et à l'éclairage des voies publiques (101 379 \$). Les services des travaux publics comptent trois employés à temps plein ainsi que trois employés saisonniers. La municipalité compte 56,85 km de routes, composées de routes provinciales, régionales et municipales. La Ville est tenue de couvrir les coûts en immobilisation et d'entretien des 44,56 km de routes municipales et 50 % des coûts d'entretien des 6,78 km de routes régionales dans les limites de son territoire. Pour entreprendre ce travail, la Ville compte sur une flotte composée de quatre camions tandem pour l'entretien des routes, dont deux camions peuvent être convertis l'hiver pour déneiger et épandre du sable et du sel, deux camionnettes, deux pelles rétrocaveuses, un chargeur frontal et d'autres équipements.

En ce qui concerne les travaux importants, la pose d'un enduit superficiel a été effectuée sur 8 km de routes municipales au coût de 480 000 \$. La moitié du financement, soit 240 000 \$, provient du Fonds de la taxe sur l'essence, tandis que l'autre moitié (240 000 \$) vient du budget de fonctionnement (voir la section sur les services financiers).

Services d'hygiène du milieu

Dépenses totales : 527 468 \$

Les Services d'hygiène du milieu comprennent les dépenses relatives à la collecte et à l'élimination des matières usées solides. La Ville a un contrat de cinq ans avec Sherry Trucking pour la collecte des matières usées solides produites par les résidents (215 000 \$), qui sont éliminées à l'installation de transfert de la Vallée Grande-Rivière située sur le chemin LaForêt dans le parc industriel de Belleville (312 468 \$). Les redevances au titre du déversement des matières usées résidentielles (coût par tonne) s'élèvent à 101 \$.

Services de développement environnemental

Dépenses totales : 230 582 \$

Les services de développement environnemental comprennent les services d'aménagement du territoire, qui sont fournis par la Commission de services régionaux de la Vallée Grande-Rivière (45 000 \$), l'exploitation du bureau touristique de Belleville (130 582 \$), le développement économique (75 000 \$) et le parc et camping Grande-Rive (55 000 \$ - voir la section SOCIÉTÉ CONSTITUÉE PAR LE GOUVERNEMENT LOCAL). Le parc et camping Riverside a permis de recueillir 47 000 \$ en frais d'utilisation en 2018.

Services récréatifs et culturels

Dépenses totales: 879 238 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration des services rendus par quatre employés à temps plein (223 789 \$), à l'entretien de l'aréna (299 295 \$), de la piscine municipale (165 530 \$), des terrains de jeux et des parcs (157 168 \$), ainsi qu'aux services de la bibliothèque et des camps de jour (33 456 \$). Le programme provincial SEED de 2018 a subventionné 11 étudiants, pour un montant de 45 500 \$, dans le but d'offrir des activités durant l'été. Cette catégorie est partiellement financée par les frais d'utilisation, lesquels ont généré 665 300 \$ en 2018. (l'aréna: 315 000 \$; la piscine : 190 000 \$; les terrains de jeux et les parcs : 125 000 \$; la bibliothèque et les camps de jour : 35 300 \$).

Services financiers

Dépenses totales: 856 464 \$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses et les dépenses en capital.

En 2018, la municipalité a remboursé 456 500 \$ du principal de la dette et payé 99 278 \$ en intérêts, et les dépenses en capital se sont élevées à 240 000 \$. Elle a aussi épongé le déficit de 2016 de 5 686 \$ et a transféré 55 000 \$ au fonds de réserve pour de futures dépenses. Voir le tableau 2 pour des renseignements supplémentaires.

Table 2
 Dette du Fonds général

But	Année	Montant emprunté	Durée
Projets de pose d'enduit superficiel	2017	75 000 \$	7 ans
Camions à tandem	2015 2010	98 000\$ 872 000 \$	10 ans 10 ans
Pompe à incendie	2017	237 000 \$	10 ans
Asphalte	2008 2011	1 345 000 \$ 1 867 000 \$	15 ans 15 ans
Pelles rétrocaveuses et autre équipement	2015	354 000 \$	10 ans
Système de production de glace et nouveau toit de l'aréna	2016	937 000 \$	10 ans

SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Dépenses totales: 534 600 \$

Les services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées partagent des bureaux avec les services des travaux publics, au 123, rue Bernard. La Ville fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées à 810 propriétés.

Service d'approvisionnement en eau

Dépenses totales : 206 040 \$

Les dépenses comprennent les coûts relatifs à l'administration et au personnel (80 650 \$), au traitement de l'eau (85 400 \$) et à l'acheminement et la distribution de l'eau (39 990 \$).

Les utilisateurs des services d'approvisionnement en eau reçoivent leur eau potable de l'usine d'épuration des eaux, située au 111, promenade Ferlatte. Les sources d'approvisionnement comprennent deux puits forés et quelque 120 km de canalisations de distribution. L'analyse de l'eau est effectuée conformément aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada.

Service d'évacuation des eaux usées

Dépenses totales: 226 545 \$

Les dépenses comprennent les coûts relatifs à l'administration (67 650 \$) et au fonctionnement et à l'entretien du système (158 895 \$).

Le système d'évacuation des eaux usées comprend quelque 157 km de canalisation, une station de relèvement et une lagune de cinq hectares. Le débit sortant de la lagune est testé pour s'assurer qu'il respecte les normes provinciales et fédérales applicables.

Services financiers pour les services publics d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées

Dépenses totales : 102 015 \$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses.

En 2018, la municipalité a remboursé 56 000 \$ du principal de la dette et payé 16 966 \$ en intérêts. Le déficit de 2016, s'élevant à 4 348 \$, a été remboursé et un transfert de 24 700 \$ a été effectué au fonds de réserve d'investissement. Voir le tableau 3 pour des renseignements supplémentaires.

Table 3

Dette du Fonds pour les services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées

But	Année	Montant emprunté	Durée
Amélioration du système d'acheminement et de distribution de l'eau	2002	512 000 \$	20 ans
Amélioration du système d'évacuation des eaux usées	2000	1 452 000 \$	20 ans
	2008	3 125 000 \$	15 ans

SOCIÉTÉ CONSTITUÉE PAR LE GOUVERNEMENT LOCAL

Dépenses totales : 55 000 \$

En 2018, la municipalité a constitué en société une entreprise sans but lucratif pour gérer l'activité du parc et camping Grande-Rive. Les résultats financiers du parc et camping Grande-Rive sont consolidés dans les états financiers vérifiés de 2018 de Belleville. La société a rédigé son rapport annuel qui comprend ses états financiers vérifiés. On peut obtenir de plus amples renseignements sur la société sur le site www.ParcGrande-Rive.ca.

ANNEXE I

DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL EN 2018 ET PRÉSENCE

Dates	Réunions	Suzanne Bellefleur	Elsie Martin	Sara Lejeune	Réginald Dufour	Rebecca Santerre
5 janvier	Ordinaire					
2 février	Ordinaire					
1 ^{er} mars	Ordinaire					
5 avril	Ordinaire					
3 mai	Ordinaire					
18 mai	Extraordinaire (ouverture des soumissions pour l'achat d'un camion d'incendie)					
7 juin	Ordinaire					
5 juillet	Ordinaire					
2 août	Ordinaire					
6 septembre	Ordinaire					
4 octobre	Ordinaire					
1 ^{er} novembre	Ordinaire					
6 décembre	Ordinaire					

LÉGENDE :

PRÉSENCE



PAR VOIE
ÉLECTRONIQUE



ABSENT



ANNEXE II

États financiers vérifiés de 2018